

Samedi 17 août 2024

de 8 à 18 heures dans le parc situé Route des Marines
à Port Camargue

(Centre Commercial Le Trident Position GPS : 43° 30.779N - 04° 08.222E)

(En cas d'intempéries, le vide-greniers sera reporté
au lendemain dimanche 18 août 2024, même lieu, mêmes heures)

VIDE-GRENIERS Jacques Gutmacher

Autorisation d'occupation du domaine public par Arrêté municipal : Anim 24-06-12
organisé par

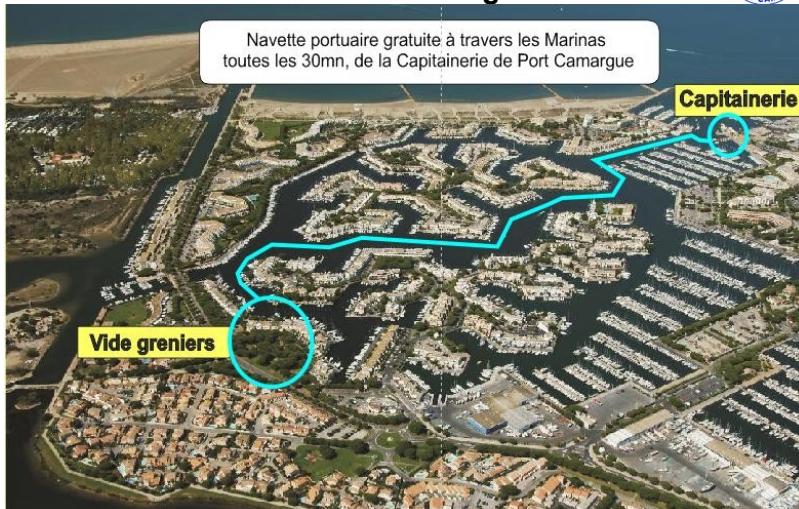


L'Association Libre des Propriétaires et
Copropriétaires de Port Camargue

1, impasse La Curieuse - Carrefour 2000 - 30240 Le Grau du Roi
04 66 51 92 67 - 06 11 73 70 47 alpc02@orange.fr

Association loi 1901 n° d'enregistrement à la préfecture du Gard : 030216436-Journal officiel du 24 janvier 1998 1/16436

en partenariat avec l'Association des Résidents
de Port Camargue



Les formulaires d'inscription sont à retirer :
au siège de l'ALPC² ou l'ARPC de Carrefour 2000
auprès des Offices du Tourisme
de la Boulangerie et du Tabac Presse (CC du Trident)



Vide-greniers Jacques Gutmacher

organisé le 17 août 2024 par l'ALPC²

Attestation d'inscription

Je soussigné(e) nom prénom

né(e) le ville dépt.

adresse :

ville ☎

courriel @

Pièce d'identité n° délivrée le Préf.

déclare sur l'honneur : être résidant au Grau du Roi
ne pas être un professionnel de la vente au déballage
de ne vendre que des objets personnels et usagés
de ne pas avoir participé à plus d'un vide greniers dans l'année.

Je souhaite participer au vide bateaux & vide-greniers en qualité d'exposant.
Ayant pris connaissance du règlement, je demande qu'il soit mis à ma disposition :

1 emplacement de 3m linéaires ou 2 emplacements soit 6m linéaires.
(cocher obligatoirement le nb d'emplacement souhaité(s) 1 ou 2)

Participation aux frais 10 € par module de 3 m – maximum 2 modules soit 6 m

Chèque et copie de la carte d'identité (recto-verso)
à ALPC² - 1, impasse La Curieuse 30240 Le Grau du Roi

Pour faire valoir ce que de droit

Le Grau du Roi, le Signature

Sont exclus de la vente : Les armes à feu, même de collection ; les armes blanches devront être exposées de manière à ne présenter aucun danger lors de leur manipulation. Les animaux vivants ou morts à l'exception des trophées. La nourriture sous quelque forme que se soit. Les CD et jeux gravés hors boîtiers d'origine, les cassettes audio et vidéo copiées, les véhicules et motos immatriculés et tous les objets dont la nature, l'aspect et la destination peuvent présenter un danger ou simplement choquer le public.

Renseignements et réservation : 06 11 73 70 47 (ALPC²)

